

Alithya annonce ses résultats du deuxième trimestre de 2024

Faits saillants du deuxième trimestre de 2024

- Les revenus ont connu une baisse de 8,1 % pour atteindre 118,5 M\$, par rapport à 128,9 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- 84 % des revenus ont été générés par des clients existants au cours du même trimestre de l'exercice précédent.
- La marge brute a connu une baisse de 7,9 % pour s'établir à 34,8 M\$, contre 37,8 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- La marge brute en pourcentage des revenus¹⁾ a connu une hausse et s'est chiffrée à 29,4 %, par rapport à 29,3 % pour le même trimestre de l'exercice précédent, malgré la comptabilisation d'une provision sur crédits d'impôt à recevoir de 1,1 M\$ relative à des périodes antérieures.
- Le BAIIA ajusté²⁾ a connu une diminution de 31,6 % pour s'établir à 6,5 M\$, ou à 5,4 % en pourcentage des revenus, et ce, par rapport à 9,4 M\$, ou à 7,3 % en pourcentage des revenus, pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- La perte nette s'est établie à 9,2 M\$, ou à 0,10 \$ par action, alors qu'elle atteignait 0,4 M\$, ou 0,00 \$ par action, pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- La perte nette ajustée²⁾ a connu une hausse de 3,6 M\$, pour s'établir à 0,2 M\$, contre un bénéfice net ajusté de 3,4 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent. Ce résultat s'est traduit par une perte nette ajustée par action de 0,00 \$, par rapport à un bénéfice net ajusté par action de 0,04 \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont élevés à 17,3 M\$, ce qui représente une hausse de 16,7 M\$ comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 0,7 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- Les nouveaux contrats¹⁾ pour le deuxième trimestre ont totalisé 109,7 M\$, ce qui s'est traduit par un ratio nouveaux contrats-facturation¹⁾ de 0,93 pour le trimestre. Le ratio nouveaux contrats-facturation est de 1,08 lorsque les revenus tirés des deux contrats à long terme signés dans le cadre d'une acquisition au cours du premier trimestre de l'exercice 2022 sont exclus.
- Au 30 septembre 2023, le carnet de commandes¹⁾ représentait environ 16 mois de revenus des douze derniers mois.
- Contrats conclus avec 36 nouveaux clients.

MONTRÉAL, CANADA (14 novembre 2023) – Groupe Alithya inc. (TSX : ALYA) (NASDAQ : ALYA) (« Alithya » ou la « Société »), a publié aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024 clos le 30 septembre 2023. Tous les montants sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Sommaire des résultats financiers du deuxième trimestre :

Faits saillants (en milliers de dollars, sauf les pourcentages de marges)	T2 E2024	T2 E2023
Revenus	118 492	128 933
Marge brute	34 791	37 760
Marge brute (%)	29,4 %	29,3 %
Charges de vente, générales et administratives	29 930	30 421
Charges de vente, générales et administratives (%) ¹⁾	25,3 %	23,6 %
BAIIA ajusté ²⁾	6 456	9 440
Marge du BAIIA ajusté (%) ²⁾	5,4 %	7,3 %
Perte nette	(9 176)	(435)
Perte de base et diluée par action	(0,10)	0,00
(Perte nette ajustée) bénéfice net ajusté ²⁾	(233)	3 393
(Perte nette ajustée) bénéfice net ajusté par action ²⁾	0,00	0,04

1) Il s'agit d'autres mesures financières qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisés par d'autres émetteurs. Voir « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » ci-dessous.

2) Il s'agit de mesures financières non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisés par d'autres émetteurs. De plus amples informations et des rapprochements quantitatifs du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) et du BAIIA ajusté par rapport aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-dessous à la rubrique intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières ». Le terme « marge du BAIIA ajusté » désigne le pourcentage du total des revenus que représente le BAIIA ajusté pendant une période donnée.

Citation de M. Paul Raymond, président et chef de la direction d'Alithya :

« Nos résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2024 témoignent de l'évolution positive de notre marge brute et de nos efforts constants pour réduire les charges de vente, générales et administratives, tant sur une base séquentielle que d'un exercice à l'autre. Ces réalisations sont principalement attribuables à un certain nombre d'initiatives antérieures qui continuent de porter leurs fruits. Certaines d'entre elles ont été mises en place pour générer des gains d'efficacité en gestion de projets, d'autres pour réduire le recours aux sous-contractants ou pour continuer notre emphase sur des secteurs générant des marges plus élevées.

Nous restons optimistes quant aux trimestres à venir malgré le fait que nos revenus aient diminué en raison des moins bonnes conditions chez notre clientèle canadienne des services bancaires, et en raison de délais dans le démarrage de certains projets de clients. Notre deuxième trimestre englobe également les mois d'été, qui sont généralement au ralenti, mais la conclusion de nouveaux contrats, qui connaît une forte progression, et nos opportunités commerciales en croissance, sont encourageantes. Compte tenu de notre focus marqué sur les occasions de vente croisée, nous avons ajouté 36 nouveaux clients à notre réseau au deuxième trimestre.

En dépit d'une baisse séquentielle des revenus au cours du trimestre, notre rendement, qui découle à la fois de l'amélioration de notre marge brute et de la réduction des charges de vente, générales et administratives, place Alithya en bonne posture pour accroître sa rentabilité une fois que le cycle économique actuel entrera en territoire positif. »

Résultats du deuxième trimestre

Revenus

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, les revenus ont atteint 118,5 M\$, ce qui représente une baisse de 10,4 M\$, ou de 8,1 %, par rapport à 128,9 M\$ constatés pour le trimestre clos le 30 septembre 2022.

Les revenus tirés des activités au Canada ont atteint 68,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, soit une baisse de 7,1 M\$, ou de 9,5 %, par rapport aux revenus de 75,1 M\$ dégagés lors du trimestre clos le 30 septembre 2022. La baisse des revenus est principalement attribuable à une réduction des investissements en technologies de l'information au sein du secteur bancaire et au fait que le trimestre considéré comptait un jour facturable de moins que le même trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse a été partiellement contrebalancée par des hausses dans d'autres secteurs d'activités de l'entreprise.

Les revenus tirés des activités aux États-Unis ont atteint 45,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, soit une baisse de 2,9 M\$, ou de 5,9 %, par rapport aux revenus de 48,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, principalement en raison de moins bonnes conditions dans certains domaines du secteur des services des technologies de l'information, notamment les services de perfectionnement numérique et d'habilitation au changement, ainsi que des démarrages de projets plus lents que prévu et du fait que le trimestre considéré comptait un jour facturable de moins que le même trimestre de l'exercice précédent. La baisse des revenus a été partiellement contrebalancée par l'incidence favorable du taux de change du dollar américain de 1,3 M\$ entre les deux périodes.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, à l'international, les revenus ont connu une baisse de 0,4 M\$, ou de 8,3 %, pour s'établir à 4,8 M\$, comparativement à 5,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, en raison principalement d'une diminution des activités en Australie. Cette baisse a été partiellement contrebalancée par l'incidence favorable du taux de change de 0,5 M\$ entre les deux périodes.

Marge brute

La marge brute s'est chiffrée à 34,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, ce qui correspond à une baisse de 3,0 M\$, ou de 7,9 %, par rapport à la marge brute de 37,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté pour s'établir à 29,4 %, contre 29,3 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, une provision sur crédits d'impôt à recevoir de 1,1 M\$ relative à des périodes antérieures, dont une partie considérable se rapporte aux activités d'une entreprise acquise précédemment, a été comptabilisée en raison de l'incertitude concernant la recouvrabilité. Exclusion faite de cette provision sur crédits d'impôt à recevoir relative à des périodes antérieures, la marge brute en pourcentage des revenus se serait établie à 30,3 %, soit une augmentation de 0,9 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Sur une base séquentielle, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice en cours, soit 28,9 %, et ce, malgré une baisse séquentielle des revenus qui exerce naturellement une pression sur l'évolution de la marge brute.

Au Canada, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté par rapport à celle du même trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison d'offres à marge plus élevée et d'une diminution proportionnellement plus importante du nombre de contractuels par rapport au nombre d'employés permanents. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par la provision sur crédits d'impôt à recevoir de 1,1 M\$

Alithya

relative à des périodes antérieures susmentionnée. La marge brute en pourcentage des revenus a également augmenté sur une base séquentielle.

Aux États-Unis, la marge brute en pourcentage des revenus est demeurée stable par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, à la suite de l'effet positif sur les marges des activités de Datum aux États-Unis et d'offres à marges plus élevées.

À l'international, la marge brute en pourcentage des revenus a diminué par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, en raison du démarrage plus lent que prévu de certains projets et l'incidence défavorable des taux de change entre les deux périodes.

Charges de vente, générales et administratives

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, les charges de vente, générales et administratives se sont établies à 29,9 M\$, ce qui représente une baisse de 0,5 M\$, ou de 1,6 %, par rapport aux charges de 30,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Cette baisse s'explique principalement par une diminution de 1,3 M\$ de la rémunération variable, une diminution de 0,5 M\$ de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie et une diminution de 0,3 M\$ des frais de recrutement, partiellement contrebalancées par une augmentation de 0,5 M\$ des honoraires professionnels, une augmentation de 0,5 M\$ des frais de développement des affaires, une augmentation de 0,3 M\$ des frais de déplacement et une augmentation de 0,4 M\$ liée à des projets internes discrétionnaires particuliers. Sur une base séquentielle, les charges de vente, générales et administratives ont connu une baisse de 2,6 M\$ par rapport à celles de 32,5 M\$ pour le premier trimestre, principalement en raison de la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés au premier trimestre, ainsi que de la réduction des coûts de rémunération des employés et d'autres catégories de charges.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 6,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, ce qui représente une baisse de 2,9 M\$, ou de 31,6 %, par rapport à 9,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Comme expliqué plus haut, la baisse des revenus et de la marge brute, y compris une provision sur crédits d'impôt à recevoir de 1,1 M\$ relative à des périodes antérieures, a été partiellement contrebalancée par la baisse des charges de vente, générales et administratives. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 5,4 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, contre 7,3 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2022.

Perte nette

La perte nette pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 s'est élevée à 9,2 M\$, soit une augmentation de 8,8 M\$ comparativement à la perte nette de 0,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. La perte accrue est attribuable à la diminution de la marge brute, qui a subi l'effet d'une provision sur crédits d'impôt à recevoir de 1,1 M\$ relative à des périodes antérieures, dont une partie considérable se rapporte aux activités d'une entreprise acquise précédemment, à la hausse des charges financières nettes et à la baisse du recouvrement d'impôts, en raison principalement d'un actif d'impôts différés comptabilisé dans le cadre de l'acquisition de Datum au cours du même trimestre de l'exercice précédent. Cette perte a été partiellement contrebalancée par la réduction des charges de vente, générales et administratives, la diminution des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, et la baisse de l'amortissement au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2022. Ce résultat s'est traduit par une perte

Alithya

nette de base et diluée par action de 0,10 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à une perte nette de 0,00 \$ par action pour le trimestre clos le 30 septembre 2022.

Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée)

La perte nette ajustée s'est chiffrée à 0,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, ce qui représente une hausse de 3,6 M\$ par rapport au bénéfice net ajusté de 3,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Tel qu'il a été expliqué au préalable, la baisse du recouvrement d'impôts, la baisse de la marge brute, y compris une provision sur crédits d'impôt à recevoir de 1,1 M\$ relative à des périodes antérieures, dont une partie considérable se rapporte aux activités d'une entreprise acquise précédemment, et la hausse des charges financières nettes ont été partiellement contrebalancées par la baisse des charges de vente, générales et administratives et la baisse de la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation. Ce résultat s'est traduit par une perte nette ajustée par action de 0,00 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, contre un bénéfice net ajusté par action de 0,04 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022.

Liquidité et ressources en capital

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation se sont élevés à 17,3 M\$, soit une hausse de 16,7 M\$ comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 0,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 découlent principalement de la perte nette de 9,2 M\$, à laquelle s'ajoutent des ajustements hors trésorerie de la perte nette de 12,8 M\$, comprenant principalement l'amortissement, les charges financières nettes, la rémunération fondée sur des actions, les impôts différés et la perte de change non réalisée, partiellement contrebalancés par les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 20,9 M\$. Par comparaison, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 découlaient principalement de la perte nette de 0,4 M\$, à laquelle s'ajoutaient 6,1 M\$ d'ajustements sans effet de trésorerie de la perte nette, comprenant principalement l'amortissement, les charges financières nettes et la rémunération fondée sur des actions, partiellement contrebalancés par les impôts différés et le gain de change non réalisé, ainsi que par des variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 6,3 M\$.

Les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 20,9 M\$ au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023 s'expliquent principalement par une baisse de 12,2 M\$ des créditeurs et charges à payer, une hausse de 6,2 M\$ des débiteurs et autres créances et une hausse de 3,1 M\$ des travaux en cours, une hausse de 1,0 M\$ des crédits d'impôt à recevoir et une hausse de 0,6 M\$ des autres actifs, partiellement contrebalancées par une baisse de 1,5 M\$ des charges payées d'avance et une hausse de 0,6 M\$ des revenus différés. La baisse des créditeurs et charges à payer est principalement attribuable à la diminution des coûts de rémunération des employés et des coûts liés aux contractuels, ainsi qu'aux congés acquis à payer en raison du nombre de jours entre la date de fin du trimestre et la date du dernier cycle de paie du trimestre, ainsi qu'à une baisse du nombre total d'employés. L'augmentation des débiteurs et autres créances est principalement attribuable à l'augmentation du délai moyen de recouvrement des créances clients, en grande partie lié au facteur temps. Les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 6,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 résultaient principalement d'une diminution de 5,7 M\$ des créditeurs et charges à payer, d'une hausse de 1,5 M\$ des crédits d'impôt à recevoir et d'une hausse de 0,4 M\$ des travaux en cours, partiellement contrebalancées par une baisse de 0,6 M\$ des débiteurs et autres créances et une baisse de 0,6 M\$ des charges payées d'avance.

Résultats du semestre

Pour le semestre clos le 30 septembre 2023, les revenus ont atteint 250,1 M\$, ce qui représente une baisse de 5,6 M\$, ou de 2,2 %, par rapport à 255,7 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. La marge brute s'est chiffrée à 72,9 M\$, pour le semestre clos le 30 septembre 2023, ce qui correspond à une hausse de 1,1 M\$, ou de 1,5 %, par rapport à la marge brute de 71,8 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. La marge brute en pourcentage des revenus a augmenté pour s'établir à 29,1 % pour le semestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à 28,1 % pour le semestre clos le 30 septembre 2022, malgré l'entrée en vigueur d'augmentations salariales annuelles au premier trimestre de l'exercice en cours et la provision sur crédits d'impôt à recevoir de 1,1 M\$ relative à des périodes antérieures comptabilisée durant le trimestre considéré de l'exercice en cours. Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 15,5 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, ce qui représente une baisse de 0,1 M\$ par rapport à 15,6 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. La perte nette pour le semestre clos le 30 septembre 2023 s'est élevée à 16,4 M\$, ce qui représente une hausse de 11,8 M\$, comparativement à 4,6 M\$, pour le semestre clos le 30 septembre 2022. Ce résultat s'est traduit par une perte nette de base et diluée par action de 0,17 \$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à une perte nette de 0,05 \$ par action pour le semestre clos le 30 septembre 2022. Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 2,4 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, ce qui représente une baisse de 3,7 M\$, ou de 60,3 %, par rapport à 6,1 M\$ pour le semestre clos 30 septembre 2022.

Programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 13 septembre 2023, le conseil d'administration de la Société a autorisé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre qui a par la suite été approuvée par la TSX. Conformément à l'offre publique de rachat, la Société peut acquérir, à des fins d'annulation, jusqu'à 2 411 570 actions à droit de vote subalterne, ce qui représentait 5 % du flottant de la Société à la clôture des marchés le 7 septembre 2023.

L'offre publique de rachat a commencé le 20 septembre 2023 et prendra fin le 19 septembre 2024, ou à la date à laquelle la Société aura acquis le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne autorisé conformément à l'offre publique de rachat ou à laquelle elle décidera de mettre fin aux acquisitions, selon la première de ces dates à survenir. Toutes les acquisitions d'actions à droit de vote subalterne sont effectuées dans le cadre d'opérations sur le marché libre, au cours en vigueur au moment de l'acquisition.

Au même moment, la Société a conclu un régime d'achat automatique d'actions avec un courtier désigné relativement à son offre publique de rachat. Le régime d'achat automatique d'actions autorise le courtier désigné à acquérir, à des fins d'annulation, des actions à droit de vote subalterne au nom de la Société, tout en respectant certains paramètres de négociation établis, de temps à autre, par la Société.

Alithya

Perspectives

Nonobstant les incertitudes qui perdurent à l'échelle mondiale, la Société garde le cap sur son plan stratégique à long terme, qui a pour objectif de confirmer la position de l'entreprise, soit de devenir un chef de file de confiance dans le domaine de la transformation numérique.

Selon ce plan, l'ampleur et l'envergure consolidées que prendra Alithya devraient lui permettre d'étendre ses activités sur le plan géographique, d'approfondir son expertise, de diversifier son offre intégrée et de se positionner dans la chaîne de valeur pour cibler les segments des services de TI qui connaissent l'essor le plus rapide. La spécialisation d'Alithya dans le domaine des technologies numériques et l'approche flexible qu'elle applique pour déployer des solutions d'entreprise et offrir des solutions adaptées à des objectifs d'affaires précis répondent directement aux attentes des clients. Plus précisément, Alithya a mis au point un plan de croissance à trois volets qui se détaille comme suit :

- Augmenter son ampleur au moyen de la croissance interne et des acquisitions complémentaires;
- Atteindre un des meilleurs taux d'engagement du personnel;
- Fournir aux investisseurs, aux partenaires et aux parties prenantes un rendement du capital investi croissant à long terme.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui pourraient constituer de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et des « énoncés prospectifs » au sens attribué à « forward-looking statements » dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et d'autres dispositions applicables portant sur les règles refuges américaines (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Les énoncés qui ne se rapportent pas exclusivement à des faits historiques ainsi que les énoncés portant sur les attentes de la direction à l'égard de la croissance, des résultats d'exploitation et du rendement futur et des perspectives d'affaires d'Alithya, et d'autres énoncés portant sur la stratégie commerciale et les plans d'Alithya ou se rapportant à des caractérisations de situations ou d'événements futurs constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés renferment souvent les termes et expressions « s'attend à », « entend », « prévoit », « prédit », « croit », « cherche à », « estime », « peut », « doit », « continue », « projette », « cible » et des termes ou expressions similaires ou des variantes de ceux-ci, ainsi que des verbes au futur ou au conditionnel, mais ce ne sont pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ces expressions et termes particuliers.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse font état, notamment, de renseignements ou de déclarations au sujet des éléments suivants : i) notre capacité à générer des revenus suffisants pour soutenir nos activités, ii) notre capacité à tirer parti des occasions d'affaires et à atteindre nos objectifs fixés dans notre plan stratégique couvrant les trois prochaines années, iii) notre aptitude à maintenir et à développer nos activités, notamment en élargissant l'étendue de notre gamme de services, en concluant de nouveaux contrats et en perçant de nouveaux marchés, iv) notre stratégie, nos activités futures et nos perspectives, notamment nos attentes par rapport aux revenus futurs découlant de nouveaux contrats et du carnet de commandes, v) notre capacité à assurer le service de notre dette, à renouveler notre facilité de crédit et à réunir des capitaux additionnels, ainsi que vi) nos estimations concernant notre rendement financier, y compris nos revenus, notre rentabilité, nos travaux de recherche et de développement, nos coûts et nos charges, nos marges brutes, nos liquidités, nos ressources en capital et nos dépenses en immobilisations, vii) notre capacité à réaliser les synergies ou les économies de coûts prévues liés à l'intégration de nos acquisitions d'entreprises, et viii) le retour possible aux activités antérieures à la pandémie de COVID-19.

Les énoncés prospectifs visent uniquement à aider notamment les investisseurs à comprendre les objectifs, les stratégies et les perspectives d'affaires d'Alithya ainsi que son cadre d'exploitation prévu, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Même si la direction estime que les attentes projetées dans les énoncés prospectifs d'Alithya étaient raisonnables à la date à laquelle ceux-ci ont été formulés, il n'en demeure pas moins que les énoncés prospectifs reposent sur des opinions, des hypothèses et des estimations établies par la direction et, par conséquent, sont assujettis à divers risques et incertitudes et à d'autres facteurs, dont bon nombre échappent à la volonté d'Alithya et qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont indiqués, de façon expresse ou implicite, dans ces énoncés. Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, les facteurs énoncés dans la rubrique « Risques et incertitudes » des rapports de gestion d'Alithya pour l'exercice clos le 31 mars 2023, ainsi que dans les autres documents rendus publics par Alithya, y compris les documents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis à l'occasion et que l'on peut consulter sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov. D'autres risques et incertitudes dont Alithya n'a actuellement pas connaissance ou qu'elle juge actuellement comme étant négligeables pourraient avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, son rendement financier, ses flux de trésorerie, son entreprise ou sa réputation.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont visés par les présentes mises en garde et sont à jour uniquement à la date du présent communiqué de presse. Alithya décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier tout énoncé prospectif, ou les facteurs ou hypothèses sur lesquels reposent ces énoncés, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins que les lois applicables l'y obligent. Les investisseurs sont priés de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisque les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux-ci.

Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Le présent communiqué comprend certaines mesures qui n'ont pas été établies conformément aux IFRS et d'autres mesures financières. Le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée), le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) par action, le BAIIA, la marge du BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS et les nouveaux contrats, le ratio nouveaux contrats-facturation, le carnet de commandes, le délai moyen de recouvrement des créances clients, la marge brute en pourcentage des revenus et les charges de vente, générales et administratives en pourcentage des revenus sont d'autres mesures financières utilisées dans le présent communiqué. Ces mesures sont fournies à titre de complément d'information aux mesures conformes aux IFRS pour permettre de mieux comprendre nos résultats d'exploitation selon notre perspective. Par conséquent, ces mesures n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Elles ne sont donc vraisemblablement pas comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles doivent être vues comme un supplément d'information et non comme une substitution à l'information financière établie conformément aux IFRS. Elles fournissent aux investisseurs des renseignements supplémentaires sur nos résultats d'exploitation et mettent en évidence des tendances dans les activités d'Alithya qui seraient peut-être passées inaperçues si les investisseurs s'étaient appuyés uniquement sur les mesures conformes aux IFRS. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS et les autres mesures financières, se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du rapport de gestion d'Alithya pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, que l'on peut consulter sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov, et qui intègre par renvoi une explication de la composition et de l'utilité de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des ratios non conformes aux IFRS.

Le tableau suivant rapproche la perte nette du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(9 176)	(435)	(16 421)	(4 599)
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	2 663	2 741	3 768	4 623
Amortissement des immobilisations incorporelles	6 177	6 708	13 001	11 407
Rémunération fondée sur des actions	1 595	2 101	3 673	3 162
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	—	—	1 383	—
Impôts liés aux actifs d'impôts différés comptabilisés à la répartition du prix d'acquisition	—	(6 026)	—	(6 026)
Effet des impôts liés aux éléments susmentionnés	(1 492)	(1 696)	(2 979)	(2 455)
(Perte nette ajustée) bénéfice net ajusté^{1) 2)}	(233)	3 393	2 425	6 112
Perte de base et diluée par action	(0,10)	0,00	(0,17)	(0,05)
(Perte nette ajustée) bénéfice net ajusté par action ^{1) 2)}	0,00	0,04	0,03	0,07

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du rapport de gestion d'Alithya pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, que l'on peut consulter sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov.

²⁾ Les données pour le semestre clos le 30 septembre 2023 reflètent des ajustements, pour le trimestre clos le 30 juin 2023, reliés à certains changements aux calculs et aux hypothèses.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la perte nette et du BAIIA ainsi que du BAIIA ajusté :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Revenus	118 492	128 933	250 087	255 697
Perte nette	(9 176)	(435)	(16 421)	(4 599)
Charges financières nettes	3 073	2 301	6 293	4 094
Charge (recouvrement) d'impôts	514	(5 642)	664	(6 130)
Amortissement	1 498	1 602	3 166	3 181
Amortissement des immobilisations incorporelles	6 177	6 708	13 001	11 407
BAIIA¹⁾	2 086	4 534	6 703	7 953
Marge du BAIIA ¹⁾	1,8 %	3,5 %	2,7 %	3,1 %
<i>Ajusté pour :</i>				
Perte (gain) de change	112	64	(16)	(100)
Rémunération fondée sur des actions	1 595	2 101	3 673	3 162
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	2 663	2 741	3 768	4 623
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	—	—	1 383	—
BAIIA ajusté¹⁾	6 456	9 440	15 511	15 638
Marge du BAIIA ajusté ¹⁾	5,4 %	7,3 %	6,2 %	6,1 %

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du rapport de gestion d'Alithya pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, que l'on peut consulter sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov.

Alithya

Conférence téléphonique

Alithya tiendra une conférence téléphonique le 14 novembre 2023, à 9 h (heure de l'Est), pour discuter de ces résultats. Les personnes intéressées peuvent se joindre à l'appel en composant le 1 888 396-8049 et en entrant le code 04097325, ou encore par webdiffusion à l'adresse <https://www.icastpro.ca/wf7bzig>. L'enregistrement de la conférence téléphonique sera accessible par le même lien URL jusqu'au 14 décembre 2023.

À propos d'Alithya

Forte de la passion et de l'enthousiasme de ses équipes internationales et talentueuses, Alithya se positionne au sommet de la vague numérique en tant que conseillère de confiance en matière de services stratégiques et technologiques. Une étape numérique à la fois, elle transforme le monde en étant portée par son expertise et son intelligence collective afin de développer des solutions TI pratiques et sur mesure qui répondent aux défis complexes que rencontrent ses clients. Leur réussite lui tient à cœur, et elle les accompagne tout au long de leur évolution numérique en leur indiquant les nouvelles voies à suivre pour prospérer.

Fidèle à son nom, synonyme de vérité, Alithya promet un modèle d'affaires qui délaisse le jargon technique du secteur pour favoriser la clarté et le franc-parler. Ses équipes travaillent de concert à la réalisation des cinq grands volets de l'entreprise : les stratégies d'affaires, la mise en œuvre d'applications d'affaires, les services applicatifs, les données et l'analyse, ainsi que la perfectionnement numérique et habilitation au changement.

Alithya a obtenu deux certifications pour la parité entre les genres au Canada et aux États-Unis, et elle est sur le point d'obtenir une attestation carboresponsable et une certification en lien avec ses relations avec les peuples autochtones. Ses équipes s'efforcent de trouver un juste équilibre entre leur désir de bien faire les choses et leur engagement à agir avec intégrité.

Source :

Benjamin Cerantola
Directeur des communications
438 798-0119
benjamin.cerantola@alithya.com

Note au lecteur : Le rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires et les notes complémentaires y afférentes pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2023 peuvent être consultés sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com, sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar et sur le site Web de la Société à l'adresse www.alithya.com. Sur demande, les actionnaires peuvent recevoir sans frais une copie papier de ces documents.